MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

BULLETIN MUNICIPAL

ANNÉE 2017, Nº 04 28 AVRIL 2017

MOT DU MAIRE

Bonjour chères citoyennes et chers citoyens,

À la dernière réunion du conseil le 3 avril dernier.

L'octroi du contrat pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur une partie du 4e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière a été donné à *Les pavages des Monts*. Les travaux pourraient débuter en juin.

Aussi, la possibilité de l'aménagement de traverses de piétons sur la rue de la Mer. Le conseil municipal souhaite ralentir la circulation automobile en période estivale et sécuriser la circulation des piétons. Pour ce faire, un membre du personnel du service d'urbanisme de la MRC de La Matanie possède une formation en design urbain.

L'implantation du service ambulancier sur le territoire de Baie-des-Sables démontre toujours notre intérêt auprès du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent.

Et un point que j'ai soulevé, le renouvellement ou non d'un nouveau mandat de maire à la prochaine élection en fonction de mon état de santé. Comme quelqu'un que j'aime beaucoup m'a souvent dit trois choses importantes: le cœur qui aime la Municipalité, la tête avec plein de projets et le corps ne suit pas bien à voir avec les médecins.

Pour l'instant, rien ne m'arrête pour faire mon travail et de continuer à défendre nos intérêts et la réalisation de projets.

Il est important de garder notre secondaire dans notre école, soyez nombreux à la rencontre de consultation publique le 8 mai à 19 h au gymnase de l'école Assomption de Baie-des-Sables.

À bientôt,

Denis Santerre, maire

SOUPER SPAGHETTI DE L'ÉCOLE ASSOMPTION

Le **5 mai** de 17 h à 19 h au centre communautaire. Bienvenue à tous!

EN MAI...

- Le 1er, Fête internationale des travailleurs et des travailleuses
- Le 5, souper spaghetti au centre communautaire de 17 h à 19 h
- Le 8, consultation publique à l'école Assomption à 19 h
- Le 12, repêchage public Dekhockey au centre communautaire à 19 h 30
- Le 14, Fête des Mères et brunch au centre communautaire dès 9 h 30
- Le 22, Journée nationale des patriotes, distribution d'arbres au centre communautaire, bureau municipal fermé

DANS CE NUMÉRO :

SÉANCE DU CONSEIL AVRIL 2017	2
CHŒUR VOCALIA, SEMAINE DE LA MUNICPALITÉ	3
CHRONIQUE 150E, SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE	4
CLUB DE SKI DE FOND, ÉCOLE ASSOMPTION	5
COMITÉ D'EMBELLISSEMENT, ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE, CAP SUR 2019	6
BIBLIOTHÈQUE, DEKHOCKEY	7
CALENDRIER MAI 2017	8

SÉANCE DU CONSEIL DU 3 AVRIL 2017

Votre conseil à résolu :

D'autoriser le directeur général à inscrire la Municipalité de Baie-des-Sables au service de *Dépôt-retrait direct* et *Paiement de fournisseurs personnalisé* d'AccesD Affaires, **de payer** par dépôt direct les salaires des élus et des employés municipaux à partir de ces services et **de payer** les déductions à la source (retenues sur les salaires) et des cotisations de l'employeur pour paiement direct via le service AccesD Affaires;

D'autoriser l'inscription du maire au cours de formation *Les relations du travail et la gestion des conflits* offerte par la Fédération québécoise des Municipalités (FQM) qui aura lieu à Métis-sur-Mer le 5 mai 2017 au montant de 385 $ plus les taxes;

D'autoriser l'inscription du directeur général à l'activité de perfectionnement *Directeurs généraux locaux et de MRC : rôle et collaborations* offerte par l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) qui aura lieu à Matane le 10 mai 2017 au montant de 304 $ plus les taxes;

De renouveler l'entente de services aux sinistrés avec la Société canadienne de la Croix-Rouge pour une période de trois ans et **d'autoriser** le paiement de la contribution financière annuelle (160 $);

D'appuyer la MRC de la Matanie dans sa demande d'aide financière pour la bonification du service de travail de rue;

D'accepter la plus base soumission conforme, soit celle de *Les Pavages des Monts inc.* au montant de 484 705,86 $ taxes incluses pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur une partie du 4e Rang Ouest, de la route Dion et de la route du Cimetière comme prévu dans le devis d'appel d'offres préparé par Tetra Tech en date du 1er mars 2017;

De demander assistance à la MRC de La Matanie afin d'obtenir ses recommandations (ou suggestions) dans l'aménagement de la traverse de piétons sur la rue de la Mer;

D'aviser l'ATR de la Gaspésie que la Municipalité de Baie-des-Sables n'a pas l'intention de renouveler son adhésion pour la période 2017-2018;

D'accepter les projets retenus par le conseil d'administration de la Corporation de développement de Baie-des-Sables lors de sa réunion du 28 mars 2017 et de demander à *Cartier énergie éolienne (BDS) inc.* de verser les sommes aux organismes retenus;

D'autoriser l'engagement des dépenses liées à la coordination de la démarche regroupée par la MRC de La Matanie, jusqu'à concurrence du montant total d'aide financière reçue par la municipalité (5 000 $) pour l'élaboration d'une politique familiale;

De renouveler l'adhésion à l'Unité régionale de loisirs et de sports (URLS) du Bas-Saint-Laurent pour la période 2017-2018 au montant de 100 $;

De réserver la patinoire municipale pour la ligue de Dekhockey de Baie-des-Sables tous les lundis, les mardis et les jeudis de 18 h à 23 h durant la période estivale et **d'autoriser** la vente de boissons alcoolisées sur les lieux conditionnellement à l'obtention d'un permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJQ);

De modifier le plan de cuisine et la liste des matériaux requis en date de mai 2016 avec madame Claudine Gauthier d'Intérieur Design ;

De renouveler le mandat à monsieur Denis Santerre comme représentant de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables;

De faire représenter la Municipalité de Baie-des-Sables par le maire et le directeur général au sein du CTC de La Matanie au comité de transition et de concertation (CTC) en lien avec le regroupement des OMH;

De mandater le maire à faire toutes les représentations nécessaires auprès des instances gouvernementales (SHQ) et de notre député, Pascal Bérubé afin d'obtenir l'appui favorable pour la création d'un OBNL responsable de la gestion de la Résidence des Sables;

D'accepter les états financiers vérifiés 2016 de l'OMH ayant un déficit d'exercice de 58 287 $ et une contribution municipale de 5 829 $;

De démontrer l'intérêt de la Municipalité de Baie-des-Sables auprès du Centre intégré de santé et des services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent pour la localisation et l'implantation d'une ambulance sur son territoire.

À DONNER, SURPLUS D'INVENTAIRE
PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI

- Deux télévisions;
- Une table de baby-foot;
- Une table de ping-pong.

Communiquer au bureau municipal au 418 772-6218 pour information.

DÉPÔT LÉGAL - BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC, 2017

Points à l'ordre du jour le 1er mai 2017

- Dépôt de l'état des revenus et des dépenses au 31 mars 2017;
- Fermeture du bureau municipal tous les vendredis durant la saison estivales 2017;
- Balayage des rues du village;
- Nivelage des chemins municipaux (mise en forme de la chaussée);
- Achat et épandage d'abat-poussière pour les chemins municipaux;
- Appel d'offres sur invitation pour le fauchage en bordure des chemins municipaux;
- Appui à la démarche de monsieur Gervais St-Pierre auprès de la CPTAQ;
- Établissement des modalités relatives à l'implantation du terrain de jeux pour l'été 2017;
- Participation au regroupement volontaire des OMH de La Matanie.

Concert printanier

Le chœur Vocalia de Matane et la chorale du Conservatoire de musique de Rimouski unissent leurs voix pour offrir deux concerts dans la région, les 29 et 30 avril prochains.

Sous la direction de Josée Fortin, appuyée d'un ensemble de musiciens, l'œuvre récente de Dan Forrest *« Jubilate Deo »* se veut une communion où la joie se teinte de sonorités diverses exprimées par la ligne mélodique de certaines langues explorées ici par l'auteur.

Rappelons que les concerts sont présentés les samedi 29 avril à 14 h 30 en l'église Saint-Rédempteur de Matane et dimanche 30 avril à 14 h 30 également, en l'église Saint-Pie X de Rimouski.

Les billets en prévente, pour Matane, sont de 20 $ et 25 $ à l'entrée, pour Rimouski, ils sont de 15 $ en prévente et 20 $ à la porte; le coût pour les étudiants est de 10 $ et gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

Pour information et billets, prière de s'adresser à Zoé G. Ste-Marie au 418 772-1361.

Le prochain bulletin vous parviendra le 31 mai et la date de tombée des articles sera le **24 mai 2017**.

Petit coin de réflexion

« Une grand maman, c'est une maman qui a pris sa retraite! »
Mots d'enfants

Semaine de la municipalité

Créée en 1988, la Semaine de la Municipalité est un évènement qui vise à mettre de l'avant les actions et les valeurs qui caractérisent notre communauté. Elle nous permet de mieux vous faire connaître les nombreux services que votre municipalité vous offre et aussi de vous rapprocher de votre administration municipale.

Dans le cadre des activités qui se tiendront en début de juin au centre communautaire, nous invitons les responsables des comités à souligner le travail d'une ou d'un bénévole de votre organisme à le faire à l'occasion de cette rencontre. Veuillez nous en faire part afin de mieux planifier cette activité.

Merci de votre collaboration!

Plus de détails dans le bulletin à la fin de mai.

Souper spaghetti

Les élèves de l'école Assomption vous invite à son souper spaghetti annuel **le vendredi 5 mai de 17 h à 19 h** au centre communautaire. Les profits serviront à financer certaines sorties scolaire ainsi que les améliorations dans la cours d'école (nouveaux jeux…). Les billets sont de 9 $ adulte, 6 $ enfants de 6 à 12 ans et gratuit 5 ans et moins.

Les billets seront en vente par les élèves ainsi qu'au Dépanneur Chez B.

Nous avons hâte de vous accueillir en grand nombre.

Véronique Lamarre,

Membre du conseil d'établissement et membre organisateur du souper

CHRONIQUE DU 150E LE CLUB DE SKI DE FOND DE BAIE-DES-SABLES

Dans une région comme celle de Baie-des-Sables, où les hivers peuvent parfois durer 4 ou 5 mois, il n'est pas étonnant que les activités telles que le ski, la raquette et la motoneige soient des plus populaires.

Le Club de ski de fond de Baie-des-Sables en est une preuve exemplaire. Sa popularité, il attire plusieurs dizaines de participants de Baie-des-Sables et de la région, ne se dément pas et les nombreuses activités en marge du ski de fond qu'il organise sont très appréciées.

Cet engouement pour le ski de fond ne date pas d'hier. Déjà, au milieu des années 1970, des sentiers de ski de fond ont été défrichés et balisés grâce à un projet de la municipalité, en utilisant des sentiers naturels qui existaient depuis des années.

Mais les choses prennent une autre allure à compter de 1982. Sous l'impulsion de Martin Caron et ses vaillants équipiers, on décide de créer un Club de ski de fond dont la principale responsabilité sera l'entretien des pistes de ski de fond de Baie-des-Sables.

Pendant les quelques premières années, c'est Donald Santerre qui s'occupe du traçage et de l'entretien des sentiers. Mais à la fin des années 1980, le ski de fond est tellement populaire qu'il est décidé d'incorporer le Club de ski de fond et de faire une levée de fonds en vue de permettre au Club de se doter d'un traceur - un Bombi usagé - pour faire l'entretien mécanique des pistes de ski de fond. Le bon vieux Bombi est si bien entretenu par les membres du Club qu'il pourra être utilisé jusqu'en 2015, soit pendant vingt-cinq ans, avant d'être remplacé par un équipement encore plus performant.

Plusieurs présidents et présidentes se sont succédé afin de maintenir le club actif.

Depuis 2015, Michel Hébert a pris la relève avec une équipe toujours aussi dynamique. Les membres dirigeants croient toujours autant que la principale marque de commerce du Club est le travail en équipe.

C'est donc en équipe que s'organisent non seulement les activités directement reliées à l'entretien et à la création de nouvelles pistes, mais aussi les chocolats chauds au chalet du Club, les repas aux hot-dogs et toutes sortes d'autres activités qui continuent d'attirer de nombreux membres, leurs familles et leurs amis.

Bravo au Club de ski de fond de Baie-des-Sables, à ses dirigeants et à tous ceux et celles qui participent à ses activités! Voilà un organisme qui reflète bien le plaisir de vivre à Baie-des-Sables.

André Charette, tiré du texte écrit par Pat Clements

SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE - BÉNÉVOLES : CRÉATEUR DE RICHESSES

Au moment où vous lirez ces lignes, la semaine de l'action bénévoles - 43e édition - sera déjà presque terminée.

Créée en 1972, la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ) est un organisme à but non lucratif qui regroupe 115 centres d'action bénévole présents partout au Québec. Elle a pour mission de mobiliser, soutenir et représenter les centres d'action bénévole (CAB) afin de stimuler la promotion, la reconnaissance et le développement des différentes pratiques de l'action bénévole au sein de la collectivité.

La Semaine de l'action bénévole (SAB) vise à remercier, sensibiliser, recruter, reconnaître les bénévoles et à promouvoir le bénévolat. Au Québec, c'est sous l'impulsion des centres d'action bénévole que la SAB devient le point culminant de l'année pour souligner les efforts de millions de bénévoles.

L'action bénévole se retrouve au sein de toutes les activités de la vie humaine. Il n'y a aucun domaine qui peut et doit se passer de l'apport des bénévoles. Le bénévolat est un puissant moteur de création de richesses collectives non seulement au niveau de l'éducation, de la santé et services sociaux, mais aussi dans le domaine du sport, du loisir, de la culture, de l'environnement et des services professionnels. C'est grâce à leurs actions cumulées, que plus de 2 millions de bénévoles québécois favorisent la création et l'accès à la richesse sociale, communautaire, culturelle et humaine pour le bien-être des citoyennes et citoyens du Québec.

Merci à nos bénévoles qui oeuvrent au sein de notre communauté, c'est grâce à vous si notre communauté reste vivante et accueillante.

Une fin de saison de ski à n'en plus finir!

Du ski de fond ça se pratique avec de la neige… Ouin, ouin, on a vu ça cet hiver! Et avec une quantité record en plus! Pfiouf! Que de travail… et de plaisir bien sûr! Un effectif à la hausse, plusieurs activités repensées et modifiées, des améliorations sur la signalisation des sentiers, un ajout de trois bancs extérieurs, et une saison que ne finissait plus. À cela s'ajoutent un conseil d'administration dynamique, un groupe de gardiens disponibles et généreux de leur temps, ainsi qu'un responsable des sentiers impliqué dans un effort constant de fournir des parcours agréables et sécuritaires à nous tous, les membres.

Une saison quasi parfaite! Bien sûr nous nous rappellerons le redoux de février, le froid mordant la journée du ski bingo, des tempêtes pas toujours au bon moment, mais tous ces évènements sont hors de notre contrôle. L'hiver, c'est l'hiver! On le prend comme il nous est livré avec beaucoup de beaux moments et quelques soubresauts. Une saison qui a surtout été remarquable par la participation des membres, des petites familles qui ont dîné à la cabane, de l'école qui est venue faire son tour sur les pistes, par un retour de la randonnée de soirée très appréciée des membres présents. Une soirée « magique » dont l'activité gardera probablement ce nom!

Mais bien au-delà des statistiques, l'indice de succès d'une saison de ski sera toujours basé principalement sur la satisfaction de membres et sur le plaisir qu'ils ont eu à venir skier sur les sentiers de Baie-des-Sables. Votre satisfaction se veut notre salaire. Et nous avons été bien payés cette année. Le Club de ski de fond vous remercie de votre présence sur les sentiers et de votre participation aux différentes activités. N'hésitez pas à nous donner vos suggestions. Ces activités sont organisées pour vous et ne demandent qu'à être améliorées.

Votre Club de ski de fond – Michel Hébert, Pierrette Tremblay, Diane Beaulieu, Karen Lamarre, Gaston Bérubé, Normand St-Laurent et Pat Clements, votre traceur des sentiers Damien Ouellet et le groupe de gardiens.

Le secondaire de l'école Assomption plus menacé que jamais

Il y aura consultation publique afin d'envisager une éventuelle fermeture du secondaire à Baie-des-Sables. La commission scolaire des Monts-et-Marées a établi, en 2007, une cible de 12 élèves minimum pour garder la classe du secondaire. Toutefois, dans le document complémentaire des règles budgétaires du ministère de l'Éducation, le plein financement est accordé lorsqu'il y a 6 élèves au premier cycle du secondaire. Cette année, nous connaissons un creux historique avec 9 élèves inscrits. Heureusement, l'avenir est prometteur, puisqu'on prévoit de 12 à 15 élèves pour plusieurs années.

Les secondaires de villages ont fait leurs preuves tant au niveau de la réussite des élèves que de l'encadrement, qui est particulièrement important entre 11 et 14 ans. C'est aussi une belle transition entre le primaire d'une petite école de village et la polyvalente. Les jeunes entrent à la polyvalente en troisième secondaire mieux outillés et plus matures pour la vie en grand groupe. De plus, ils ont évité de longs trajets en autobus deux fois par jour, pendant deux ans.

La question qui devrait être posée à la consultation du 8 mai est celle-ci : **est-ce que la communauté de Baie-des-Sables veut conserver, oui ou non, son secondaire de village?** Cette question est primordiale, car si pour des raisons obscures de « qualité de service » ou de « nombre minimal d'usagers », la commission scolaire des Monts-et-Marées décidait de fermer le secondaire, ce serait une **fermeture définitive**. C'est pourquoi ce n'est pas une question qui concerne seulement les parents des enfants qui fréquenteront le secondaire l'an prochain, mais une question qui interpelle toute la communauté de Baie-des-Sables. Conserver le secondaire à Baie-des-Sables, c'est aussi cultiver, chez ceux qui seront bientôt de jeunes adultes, un attachement à leur village.

Envoyons un message clair aux dirigeants de la commission scolaire en étant nombreux à manifester notre intérêt pour une école vivante au cœur du village. Ce rendez-vous est le **lundi 8 mai 2017 à 19 h au gymnase de l'école Assomption de Baie-des-Sables**. Enseignons à nos enfants qu'il y a de l'avenir chez eux.

Christian Chaumont, enseignant

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Cette année encore, les membres du comité d'embellissement et tourisme sont heureux de vous inviter à leur distribution gratuite d'arbres devant servir à l'ornementation de notre municipalité. Cette activité se tiendra le **lundi 22 mai 2017** au centre communautaire de Baie-des-Sables entre **13 h 30 et 15 h 30.**

Comme ces arbres sont à racines nues, nous vous demandons d'apporter des sacs pour le transport. Bienvenue à tous!

ÉCOLE DE MUSIQUE DE MATANE

Pour l'année 2017-2018

Jusqu'au **31 mai 2017,** l'École de musique de Matane sera en période intensive d'inscriptions pour les cours débutant en septembre prochain à Baie-des-Sables (piano) et à Matane. Il est important de s'inscrire sans délai afin de réserver votre place dans l'horaire. Il n'y a rien à payer avant le 1er cours. Pour plus d'informations, vous pouvez appeler à : l'École de musique de Matane au numéro: 418 562-4212, poste 103 ou consultez notre site Web à: www.ecolemusiquematane.com

Christine Fortin, directrice

EN BORDURE DU FLEUVE SAINT-LAURENT

La Municipalité de Baie-des-Sables rappelle qu'il est interdit de circuler en véhicules motorisés (moto, VTT, etc.) sur les plages situées en bordure du fleuve Saint-Laurent.

Le gouvernement du Québec a d'ailleurs adopté un règlement à cet effet. Le règlement visé est le *Règlement sur la circulation de véhicules motorisés dans certains milieux fragiles.* Ce règlement découle de la Loi sur la qualité de l'environnement.

L'article 4 du règlement indique que la circulation de véhicules motorisés, autres que les motoneiges, est interdite **sur les plages, sur les cordons littoraux, dans les marais et dans les marécages situés sur le littoral du fleuve Saint-Laurent.**

La Municipalité de Baie-des-Sables demande donc la collaboration de tous afin de préserver les milieux fragiles que sont les plages. Il en va également de la sécurité des personnes qui fréquentent les plages ainsi que de la tranquillité des résidents qui bordent le fleuve Saint-Laurent.

Merci de votre collaboration!

CAP SUR 2019, ÉDITION 2017

Nous voici déjà à notre troisième édition *Cap sur 2019, édition 2017.* L'an passé, nous vous avions invité à éclairer votre jardin avec des lumières solaires blanches et plusieurs résidents ont répondu à cette invitation. Nous continuons notre projet encore cette année, *Baie-des-Sables en lumières.*

Les préparatifs pour notre concert-bénéfice avec nos artistes locaux, qui se tiendra à l'église paroissiale **le vendredi 30 juin prochain à 19 h 30,** vont bon train. Plusieurs participants nous ont confirmé leur présence, ce sera une soirée magique, j'en suis certaine. Les billets seront bientôt en vente, 10 $ adulte et 5 $ pour les 12 ans et moins. Nous vous attendons en grand nombre!

N'oubliez pas de réserver votre dimanche 20 août pour le brunch qui se tiendra au cœur du village. Nous vous donnerons plus de précisions dans les bulletins à venir.

Huguette Marcoux, coordonnatrice du projet

RÈGLEMENT NO 2014-02 SUR LA QUALITÉ DE VIE

CHAPITRE 4 - ANIMAUX

Nuisance

Constitue une nuisance et est prohibée la garde d'un chien qui aboie, hurle et gémit de façon répétée d'une manière telle qu'il importune le voisinage.

Contrôle sur le lieu privé

Dans un lieu privé, le gardien du chien doit, lorsque le chien est gardé à l'extérieur d'un bâtiment, le retenir à l'aide d'un dispositif fonctionnel en tout temps (laisse, chaîne, clôture, etc.) l'empêchant de sortir du terrain.

Contrôle dans un lieu public

Dans un lieu public, le chien doit être en laisse d'une longueur maximale de deux (2) mètres par une personne capable de le maîtriser, sauf dans un parc canin.

Excréments

Tout gardien d'un chien doit enlever promptement les excréments de son animal laissés sur la rue, un terrain public ou un terrain privé et en disposer adéquatement.

Errance

Le gardien d'un chien ne peut laisser l'animal errer dans un endroit public ou sur une propriété privée autre que celle du gardien de l'animal.

Merci de votre collaboration!

Un mot de la bibliothèque

D'un printemps favorable à la lecture, il faudra bien passer un jour aux activités d'été pour tous et à l'extérieur…

…et pour cela nous avons obtenu une subvention du Fonds de visibilité Cartier pour trois activités cet été.

La saison sera lancée avec L'Orchestre du Grand Kung Fu Braque le 20 juin prochain en après-midi. La troupe de théâtre de rue offrira son spectacle pour tous. Suivez-nous, plus de détails dans les prochains bulletins.

Nous prévoyons aussi recevoir Le Théâtre de deux mains qui présentera Le trésor du Buttereau : marionnettes, sons et lumières pour les plus jeunes, mais aussi admiré par les grands. Surveillez la date de cette prestation qui vous sera transmise dès que nous l'aurons déterminée.

Nous devrions aussi recevoir un artiste de la Côte-Nord, Louis-Philippe Paulhus, un conteur dont les histoires traversent l'Atlantique. Plus de détails aussi dans les prochains bulletins.

Ces spectacles seront présentés conjointement avec la bibliothèque de Métis-sur-Mer, car nos budgets ne nous permettent pas de les assumer tous. Une bonne façon d'en profiter pour revoir nos voisins.

Nous nous abonnerons aussi au CLAC ce qui nous donnera droit à 2 cartes de membres lesquelles donnent droit à des rabais pour différentes activités. Les cartes seront prêtées à ceux et celles qui en feront la demande. Surveillez les offres sur Facebook ou lors de votre visite à la bibliothèque.

Encore cette année le Club de lecture Desjardins viendra ajouter des heures ludiques aux activités du Camp de Jour.

Pour nos ados et même aussi pour les plus jeunes : L'enfant mascara de Simon Boulerice, Olga et le machin qui pue de Élise Gravel.

Pour tous : un livre pour nous pour nous rendre fiers : Ingénieux, innovations canadiennes qui ont rendu le monde meilleur.

Les romans coup de coeur des libraires ou des lecteurs : Tout ce qu'on ne te dira pas Mongo de Danny Laferrière, Autour d'Éva de Louis Hamelin, Dans l'oeil du soleil de Deni Ellis Béchard, et De bois debout de Jean François Caron.

Au plaisir d'accueillir les jeunes à la bibliothèque cet été et de vous voir tous et toutes à nos prochaines activités.

Bon printemps de lectures.

Françoise Vaillancourt, responsable

Deckhockey Baie-des-Sables

Et voilà, notre patinoire est enfin prête à recevoir les joueurs pour les parties hors concours qui débuteront ce lundi 1er mai dès 19 h 30. Vous désirez essayer ce sport sur cette grande surface. C'est le moment d'essayer cela gratuitement lors des parties hors concours. Nous vous demandons d'arriver un peu d'avance pour la formation des équipes sur place et nous donner un petit coup de main pour la préparation de la surface. **Pour la période du 1er au 8 mai, les parties hors concours se dérouleront tous les lundis et les jeudis**. Ceci permettra aux capitaines de se faire une bonne évaluation des joueurs avant le **repêchage public qui aura lieu le vendredi 12 mai à 19 h 30 au centre communautaire de Baie-des-Sables**. Durant cette période, nous continuerons de prendre des inscriptions tant qu'il y aura de la place de disponible jusqu'au **lundi 8 mai qui est la date limite**. Les premiers qui auront payé leur inscription auront priorité sur les autres pour la formation des équipes. Les joueurs restants tomberont réservistes et leur inscription sera remboursée. En cas de pluie, les parties sont remises au mardi suivant, le tout sera affiché sur la page d'accueil du site Internet au moins 45 minutes avant le début des parties.

Bienvenue à tous les nouveaux joueurs et joueuses de 16 ans et plus. Pour information et inscription visitez notre site Internet au www.dekhockeybds.com.

Municipalité de Baie-des-Sables

20, rue du Couvent , C.P. 39
Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0
Téléphone : 418 772-6218
Télécopie : 418 772-6544

Messagerie : baiedessables@lamatanie.ca

Site Internet
www.municipalite.baiedessables.ca

Heures d'ouverture
8 h 30 à 12 h
13 h à 16 h 30

MAI 2017

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1 Séance du conseil à 20 h	2	3	4	5 Souper spaghetti au centre communautaire de 17 h à 19 h	6
7	8 Consultation publique école Assomption à 19 h	9	10	11	12 Repêchage Dek-hockey à 19 h 30	13
14 Fête des Mères Brunch au centre communautaire	15	16	17	18	19	20
21	22 Journée nationale des patriotes	23	24 Date de tombée des articles	25	26	27
28	29	30	31 Sortie du bulletin			

Matières résiduelles Matières recyclables Bibliothèque de 16 h à 19 h Danse pour les jeunes de 18 h à 20 h Dekhockey à 19 h 30

VOIR LES MESSAGES À L'INTÉRIEUR POUR PLUS DE DÉTAILS CONCERNANT CES ACTIVITÉS